



Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 24 août 2021

Rapport de la mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

M^e Sonia Paulus

Rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant externe 2020

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Membres du Conseil municipal,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

En effet, la loi exige que la mairesse ou le maire fasse rapport aux citoyens, lors d'une séance ordinaire du conseil, des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant externe.

De plus, ce rapport doit être publié sur le territoire de la Ville, conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil municipal.

Le 27 juillet dernier, en séance ordinaire, la trésorière de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, madame Caroline Lajeunesse CPA, CMA, a déposé le rapport financier 2020 tel que préparé par l'auditeur indépendant externe Deloitte.

La Ville a clôturé l'année 2020 avec des revenus de 26 055 985 \$ et des dépenses totalisant 24 195 949 \$, entraînant un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 1 860 036 \$.

L'excédent 2020 s'explique essentiellement par le versement d'une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 au montant de 1 568 414 \$ ainsi que des droits de mutation supérieurs à ce qui avait été budgété soit d'environ 604 000 \$.

Aussi, en raison de la pandémie, certaines dépenses n'ont pas été réalisées, entres autres : l'annulation d'activités et d'événements, l'annulation de cours des loisirs, la fermeture temporaire de la bibliothèque, etc.

Ces dépenses non réalisées ont contribué à augmenter l'excédent. Cependant des dépenses relatives aux mesures d'urgence des inondations du printemps de 2019 ont affectées négativement à cet excédent, principalement des factures de la Croix-Rouge pour environ 1 000 000 \$ afin d'assurer l'aide aux sinistrés.

En terminant, je remercie les membres de mon administration, de même que madame Lajeunesse et l'ensemble son équipe pour leur excellent travail et leur contribution à protéger notre santé financière.



Sonia Paulus, mairesse